

L'Institut français du Japon recrute un(e) agent(e) vacataire à l'Espace Campus France Japon

Intitulé du poste : Agent(e) vacataire Campus France Japon
Service : Campus France Japon / Institut français du Japon
Lieu : 15 Ichigayafunagawaramachi, Shinjuku City, Tokyo 162-0826
Poste à pourvoir : à partir du **16 avril 2024**, pour une durée de 4 mois

Descriptif du poste :

Campus France est l'agence nationale de promotion de l'enseignement supérieur français à l'étranger placée sous la tutelle du ministère français en charge des affaires étrangères et du ministère français en charge de l'enseignement supérieur.

L'Espace Campus France Japon est un service de l'Institut français du Japon en relation avec l'agence Campus France. Il est situé dans les locaux de l'Institut français du Japon à Tokyo et possède une antenne dans le Kansai, dans les locaux de l'Institut français du Japon à Kyoto.

Placé sous la direction de l'attaché de coopération universitaire et pour le français de l'Ambassade et la responsabilité de la Responsable Campus France Japon, l'agent sera basé(e) à Tokyo.

1. Promotion de l'enseignement supérieur français à destination du public japonais :
 - Appui à la stratégie de communication du service et animation des réseaux sociaux
 - Accueil et information du public (standard téléphonique)
 - Appui à la gestion logistique et administrative du service, notamment lors de l'organisation d'événements de promotion ;
2. Mise en œuvre de la procédure en ligne « Etudes en France » :
 - Gestion et suivi des dossiers en ligne
 - Accueil des étudiants en entretien (en japonais, en français ou en anglais)
 - Rédaction des synthèses d'entretien (en français)

Profil :

- Titulaire d'un diplôme de l'enseignement supérieur japonais (bac +4) ou d'un diplôme de l'enseignement supérieur français (niveau master) (une expérience d'études en France est fortement souhaitée) ;
- Très bonne maîtrise de la langue française (niveau C1 souhaité) * ;
- Très bonne maîtrise de la langue japonaise (JLPT N1 souhaité) * ;
- Bonne maîtrise de l'anglais appréciée* ;
- Bonne connaissance du système d'enseignement supérieur français ;

* Lorsqu'il ne s'agit pas de votre langue maternelle, merci de fournir un justificatif de niveau.

Compétences & connaissances :

- Solide maîtrise des outils informatiques et bureautiques (suite Office, réseaux sociaux)
- Bonnes capacités rédactionnelles en français
- Capacité à assimiler rapidement des informations
- Esprit de synthèse

Qualités professionnelles :

- Bonne présentation, sens du contact
- Sens du travail en équipe
- Autonomie, rigueur, polyvalence
- Disponibilité : possibilité d'effectuer des déplacements professionnels ainsi que de travailler en soirée ou en week-end ponctuellement.

Conditions de recrutement

- Type de contrat : CDD de 4 mois en vacation – Période d'essai de 2 semaines
- Temps de travail : 119 heures maximum par mois (horaires flexibles en après-midi)
- Salaire : 1500 JPY bruts/heure
- Date de prise de fonction: à partir du **16 avril 2024**

Dossier de candidature

Le dossier de candidature comprendra :

- Un curriculum vitae en français et en japonais ;
- Une lettre de motivation en français et en japonais ;
- Une copie du dernier diplôme mentionné dans le CV ;
- Une copie des certificats attestant du niveau de langue en français ou japonais ;
- Eventuellement, des lettres de recommandation.
- Le/la candidat(e) retenu(e) devra satisfaire aux conditions des autorités d'immigration le cas échéant. La procédure sera réalisée par le/la candidat(e) retenu(e), avec l'appui éventuel de l'IFJ.

Le dossier de candidature doit être adressé par mail exclusivement au plus tard le **25 mars 2024** à l'adresse suivante : caroline.kumamoto@jp.campusfrance.org, en indiquant en objet : « Candidature Campus France 04-2024 ».

*N.B. Seules les personnes dont la candidature aura été sélectionnée seront contactées.
En cas de sélection, les candidats seront contactés en vue d'un entretien dans les locaux de l'Institut français de Tokyo (quartier d'Iidabashi) ; les éventuels frais de déplacement sont à la charge des candidats.*